

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école Mgr-Euclide-Théberge du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières tenue le **mardi 2 novembre 2021 à 18 h 15** en virtuel.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- Madame Jasmine Ménard – parent
- Madame Josiane Thiffault – parent
- Madame Julie Robert – parent
- Madame Sylvie Poirier – parent
- Madame Vicky Potvin – parent
- Madame Julie Larochelle – parent
- Madame Magalie Pételle – directrice
- Madame Alain Choquette – enseignant
- Madame Milène Houde – enseignante
- Madame Ève Samson – enseignante
- Madame Sylvie Daigle – enseignante
- Madame Marilyn Rouleau – personnel professionnel
- Madame Annick Larouche – personnel de soutien
- Madame Charlie Jolie-Lévesque - Élève

INVITÉS :

- Madame Shanda Leclair
- Madame Stéphanie Champagne

ÉTAIENT ABSENTS : Monsieur Sylvain Lapointe, membre de la communauté

1. Présence et ouverture de la séance à 18h17

L'avis de convocation, l'ordre du jour et les documents ayant été envoyés à tous les membres en respect de la *Loi sur l'instruction publique*; tous les membres étant présents, la séance est déclarée valablement constituée.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

[Résolution 1621-CE-2021-2022](#)

Il est proposé par Mme Annick Larouche :

D'adopter l'ordre du jour, *en y ajoutant les points suivants au varia, changer la dernière réunion en présentiel plutôt qu'en Team, suivi des instruments de musique achetés comme demandé par Mme Jasmine Ménard* :

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ



3. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du lundi 4 octobre 2021

[Résolution 1622-CE-2021-2022](#)

Il est proposé par Monsieur Alain Choquette:

Que soit adopté le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 2 octobre 2021, avec les correctifs suivants : indiquer que Mme Josiane Thiffault agit comme présidente pour la signature du procès-verbal du 2 septembre 2021. Uniformiser la phrase il est proposé par en y inscrivant le mot madame ou monsieur, lorsqu'absent..

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

4. Suivi au procès-verbal

- 1- Au point 4, le lien vers le projet éducatif et le lien vers le plan de lutte contre l'intimidation ont été vérifiés et ils fonctionnent bien à partir de l'école;
- 2- Monsieur Côté était heureux de la décision du CÉ d'accorder la somme demandée pour l'équipement de football. Mme Pételle nous transmet les remerciements des gens du football;
- 3- Modification de session d'examen, nous avons travaillé avec les professeurs et ajouté une journée supplémentaire pour le rattrapage;
- 4- Les coordonnateurs du PEI ont été informés de la demande d'éviter l'hétérosexisme dans les formulaires.

5. Période de questions du public

Projet présenté par Mme Leclair, elle travaille à MET depuis août, grâce à la mesure 15028, et partage son temps entre MET et PGO. Elle explique que nous avons beaucoup d'inscriptions cette année (20 équipes sportives). Il n'y a aucun frais chargé aux parents pour l'ensemble des activités. Avec l'augmentation des inscriptions, les 125 uniformes pouvant être réutilisés ne sont pas suffisants. Elle détaille les besoins et explique la raison d'être du coût supérieur des uniformes de basketball (ils sont réversibles). Elle mentionne le fait que nous jouons contre des écoles privées et publiques et que nos jeunes sont gênés de se présenter avec de vieux vêtements. Elle explique que si les jeunes payent leur uniforme, ils le gardent lorsqu'ils quittent l'école. Avec le même uniforme et le même fournisseur, le coût prévu est de 9 000\$. Les prix présentés se basent sur le premier fournisseur. Il y aura trois soumissions, le choix sera fait une fois les soumissions complétées. Suite à une question de Mme Robert il est précisé que les entraîneurs vont récupérer et laver les uniformes avec la laveuse/sécheuse de l'école.

6. Programmation des activités éducatives nécessitant un changement aux heures d'entrée et sortie quotidienne des élèves ou déplacements à l'extérieur des locaux de l'école

[Résolution 1623-CE-2021-2022](#)

- a. Atelier avec l'auteur Jean-François Sénéchal (Janie Corriveau)
- b. Collecte des ordures extérieure (Claudia Boisvert)
- c. Atelier avec QW4RTZ (Janie Corriveau)
- d. Sortie au théâtre des Deux-Rives le 16 novembre 2021 (Janie Corriveau)
- e. Sortie au théâtre des Deux-Rives le 18 janvier 2022 (Janie Corriveau)

Il est proposé par Madame Ève Samson :

Que soient adoptées les activités ci-haut mentionnées

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

7. Fonds à destination spéciale

[Résolution 1624-CE-2021-2022](#)

Il est proposé par Mme Vicky Potvin :

Que le coût des uniformes pour les équipes sportives soit défrayé par le fond à destination spéciale (voir projet présenté par Mme Leclair) :

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

8. Régie interne 2021-2022- modifiée

[Résolution 1625-CE-2021-2022](#)

Modifiée suite aux commentaires, elle a été déposée, Mme Milène Houde propose l'adoption

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

9. Normes et modalités 2021-2022

[Résolution 1626-CE-2021-2022](#)

Un questionnement a été soulevé quant à l'absence de musique en secondaire 4 et 5. La formation d'une harmonie pourrait être un élément favorisant la poursuite de la musique aux niveaux plus avancés. La possibilité de former une harmonie/chorale sera étudiée en janvier.



Il est proposé par Mme Sylvie Daigle,

Que soient adoptées les normes et modalités 2021-2022.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

10. Port du demi-uniforme 2022-2023

Résolution 1627-CE-2021-2022

Les membres de l'équipe-école ont été sondés, 79 des personnes sondées sont pour le port du demi-uniforme, alors que 22 sont contre. Il y a maintenant plusieurs années qu'on tente de régler le problème et malgré tous les efforts la situation ne se corrige pas, chaque jour nous devons avertir de 15 à 20 jeunes filles (seuls 2 à 4 garçons sont avertis pour leur couvre-chef). Elles disent suivre la mode, sont impolies ou mécontentes. Plusieurs enseignants sont mal à l'aise de voir ce qu'ils ne veulent pas voir et excédés de répéter sans fin aux demoiselles récalcitrantes de respecter les règles.

Le conseil des élèves a été informé de la probabilité de la mise en place du demi-uniforme l'an prochain. Ils ont questionné à savoir s'il ne serait pas possible de faire une année test (modifier le comportement sans imposer l'uniforme). La direction les a informés que cette option n'était plus envisageable (plusieurs années infructueuses). L'objectif sera d'offrir plusieurs modèles (kangourou, polos, chandail à manches courtes). Voici certains éléments qui seront pris en considération : meilleurs rapport qualité/prix, sans le logo de l'école, encourager une compagnie de la région (éviter de faire affaire avec des compagnies exploitant les enfants). Le comité des élèves sera impliqué dans le choix afin de choisir un vêtement qui leur ressemble. Le comité de parent demande à ce que la direction s'assure de la représentation de tous les niveaux pour le choix de l'uniforme (historiquement il n'y a pas de secondaire 1 au conseil des élèves et les secondaires 3 ne sont plus représentés). Il pourrait être intéressant de permettre l'identification à un groupe (football, impro ...).

Les avantages d'un demi-uniforme sont nombreux : permet de mieux identifier les intrus autour de l'école, il est moins compliqué de s'habiller le matin, représente des économies pour le parent (moins de vêtements à acheter). Il sera possible de prêter des uniformes pour ceux qui sont dans le besoin. La gestion des uniformes est minime versus la problématique des décollétés, chandails bedaine et des bretelles spaghetti!

Il est proposé par Mme Ève Samson :

Que soit adopté le port du demi-uniforme pour l'année scolaire 2022-2023

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

11. Correspondance

Webinaire



12. Informations

- a. **De la présidente**, Mme Jasmine Ménard, indique que son fils a eu le sentiment de n'avoir pas pu donner son opinion en lien avec l'uniforme.
- b. **De la représentante au comité de parents**, la première réunion a principalement permis d'élire l'ensemble des membres du comité exécutif. Le comité EHDDA a produit un document contenant plusieurs éléments pouvant être utiles à tous les parents voici le lien pour y accéder.

<https://www.csdhr.gc.ca/wp-content/uploads/2021/04/Guide-parents-EHDDA-30-mars-2021-VF.pdf>

Il y aura une conférence le 10 novembre (résilience/bonheur/lâcher prise : s'outiller pour rebondir!) et le 8 décembre (tous les enfants ont de super pouvoirs) offert par le comité de parent.

c. De la directrice

- Covid : état de situation

4 cas de covid, rappel journalier pour un port adéquat du masque.

- Mise à jour de la liste des membres du conseil d'établissement, Cédric Poirier-Léger (pas Poirier-Bélanger)

- 1^{re} communication

Elle sera disponible sur Mozaïk au plus tard le 17 novembre. Le plan de lutte sera retravaillé avec un canevas uniformisé suite à la recommandation du protecteur de l'élève. Il sera présenté en décembre.

- Présence d'une policière communautaire à l'école

- Autres sujets

Activités parascolaires : tous les parents ont été remboursés, grâce à une mesure du gouvernement nous sommes en mesure d'offrir à tous les élèves toutes les activités gratuites.

Appel pour le tutorat : à partir de la semaine prochaine, histoire secondaire 3-4, mathématique 1 et 2^e cycle, science sec 4 (2 x 75 minutes, 6 périodes en math 2^e cycle).

Aide au devoir (soutien pédagogique) : 20 semaines, cours du samedi commencera en avril.

Beaucoup de mesures d'aide offertes. (Retenue, reprise d'examen, tutorat élève ciblé – 2^e transport. Orthopédagogue aussi au 2^e cycle, 2 orthopédagogues à 100%

d. Des enseignants

e. Du personnel professionnel

f. Du personnel de soutien

g. De la représentante de conseil des élèves



13. Varia

Tous sont d'accord pour que la dernière réunion du CÉ soit en présentiel.

Instruments de musique Mme Josiane Thiffault mention que dans les dernières années une somme de 10 000 \$ a été votée pour l'achat de nouveaux instruments. Le jour 4 les élèves peuvent aller faire de la musique. Il semble que des instruments ne sont plus disponibles, elle se demande où ils sont. (ukulélé, guitare acoustique, basse électrique pour gaucher, corde à réparer). Suivi à faire par Mme Pételle auprès de M. Marcoux et M. Carlos,

La séance de Noël plus étoffer, car fin de l'année. Pour le CÉ de décembre, on demandera à Mme Annick que les élèves du cours de cuisine fassent de petites gâteries. Mme Pételle se chargera du café.

14. Parole du public

15. Levée de la séance

[Résolution 1628-CE-2021-2022](#)

Il est proposé par Mme Julie Larochelle:

Que la séance soit levée à 19h 47

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Madame Jasmine Ménard
Président du CÉ**

**Magalie Pételle
Directrice**